



PALMARÈS  
DES 100  
ÉLUS  
À SUIVRE  
EN 2025

© Collectivité de Saint-Martin

# Interview de Louis Mussington



## Président du Conseil territorial de Saint-Martin

### Quelle est l'action locale innovante que vous avez mise en place ?

Au-delà des travaux d'amélioration du Cadre de vie, comme l'installation d'un nouvel éclairage public sur l'ensemble du territoire, ou encore des actions d'embellissement de nos quartiers, nous nous sommes attachés, dès notre arrivée en avril 2022, à restaurer la confiance avec nos administrés. C'est un élément crucial de notre mandature car les St Martinois venaient de traverser des épreuves difficiles et il était urgent de rétablir cette confiance et d'agir pour le bien-être de nos concitoyens. Nous avons entrepris des actions de proximité, nous avons privilégié le dialogue social en allant à la rencontre des habitants dans les quartiers et en instaurant une politique de l'humain beaucoup plus chaleureuse.

### Quelle est l'idée/réalisation inspirante selon vous à reprendre émanant de votre territoire ?

L'une des réalisations qui me tenait le plus à cœur est la reconnaissance de notre langue maternelle au niveau national. Depuis 2023, l'anglais saint-martinois est officiellement reconnu comme un créole à base lexicale anglaise. C'est une victoire pour Saint-Martin car de nombreuses familles parlent l'anglais à la maison et la qualité de l'enseignement scolaire dépend aujourd'hui du bilinguisme. Nous avons renforcé, tout récemment, notre convention avec la Région académique pour le déploiement de l'enseignement bilingue Français Anglais, dans nos écoles du 1<sup>er</sup> degré. C'est une innovation majeure pour Saint-Martin qui pourrait être déployée dans d'autres académies pour développer le bilinguisme à l'école et rendre les élèves français plus performants dans ce domaine.

*« À Saint-Martin, notre priorité a été de recréer la confiance. L'écoute et la proximité ont redonné aux habitants toute leur place dans l'action publique. »*

### Demain, vous êtes nommé au Gouvernement, quelle réforme (notamment sur une politique publique locale) entamez-vous ?

Si j'étais ministre, j'œuvrerais sans nul doute pour une meilleure reconnaissance des spécificités des territoires d'outre-mer. Les territoires ultramarins ont énormément de potentiel et doivent pouvoir s'appuyer sur leurs atouts pour se développer et rayonner au niveau international. Il y a encore du chemin à parcourir pour adapter la législation aux spécificités de nos territoires. C'est tout l'objet de l'Appel de Fort de France. L'autre domaine sur lequel j'interviendrais est celui de l'éducation et de l'adaptation de l'enseignement et des programmes nationaux à l'histoire et aux spécificités de nos territoires d'outre-mer. L'innovation dans ce domaine me semble incontournable pour l'avenir de notre jeunesse.